

14 décembre 1718.

Acte de foi et hommage de Michel Bégon, intendant de la Nouvelle-France, aux RR. PP. Jésuites pour le fief relevant de leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges dont il a fait l'acquisition.

Greffe de Jacques Barbel, notaire à Québec, 14 décembre 1718 (1).

27 décembre 1753.

Acte de foi et hommage de Guillaume Estèbe, conseiller au Conseil Supérieur de Québec et garde-magasin à Québec, au R. P. Pierre-René Floquet, procureur du collège de Québec, pour l'arrière-fief et terre appelé ci-devant de Grand-Pré de la Redoute et aujourd'hui la Mistanguienne, situé à la Canardière, relevant de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges.

Greffe de Jean Saillant, notaire à Québec, 27 décembre 1753. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

8 septembre 1757.

Acte de vente de Guillaume Estèbe, conseiller au Conseil Supérieur, à François-Joseph de Vienne, garde-magasin du Roi à Québec, de l'arrière-fief de la Mistanguienne (aussi connu sous les noms de Grandpré et de Montplaisir), situé à la Canardière, près Québec, de sept arpents de front sur quatre lieues de profondeur, et dépendant de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges.

Greffe de Jean Saillant, notaire à Québec, 8 septembre 1757. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

18 décembre 1758.

Acte de foi et hommage de François-Joseph de Vienne

---

(1) Cet acte est disparu du greffe de Barbel.